

RECYCLAGE ENSEIGNEMENT MEDICAL - NIVEAU III

Recyclage EM3 – STCW 2010 – Règle VI/4 – Section A VI/4 – Tableau A – VI/4.2

TITRE(S) VISE(S)

- Attestation de formation et de succès, le cas échéant, menant au recyclage correspondant
- Fiche RNCP: RS 5925

TEXTE(S) DE REFERENCE

■ Arrêté du 29/06/2011 modifié relatif à la formation médicale des personnels embarqués à bord des navires armés avec un rôle d'équipage et son annexe II fixant le programme de recyclage EM3

FINALITE(S), OBJECTIF(S) DE LA FORMATION

- Révision des acquis, de la pratique, dans un objectif d'opérationalité
- Au sortir de la formation, le (la) stagiaire sera capable : d'assurer la responsabilité des soins médicaux d'urgence à bord en l'absence d'un médecin embarqué, de procéder à un examen clinique, paraclinique, d'assurer les premiers soins, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques et à leur application, de déclencher et d'assurer une liaison avec le médecin des gens de mer du CCMM de Toulouse

PUBLIC(S) CONCERNE(S), CONDITION(S) D'ADMISSION, PREREQUIS FORMATION

- Tout marin dispensant ou étant désigné pour assurer la responsabilité des soins médicaux à bord, justifiant d'un certificat d'enseignement médical de niveau III arrivant à échéance
- Vous êtes en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CEFCM qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement : isabelle.riou@cefcm.fr

CONDITIONS DE DELIVRANCE DE L'ATTESTATION & DU TITRE CORRESPONDANT

- Satisfaire aux conditions d'aptitude physique fixées par décret n°2015-1575 du 03/12/2015
- Avoir suivi et participé à la formation. Un contrôle de connaissances est réalisé en début et en fin de formation. La formation est attestée lorsque le (la) candidat(e) a démontré avoir atteint la norme de compétence minimale (tableau A – VI/4.2)
- Certificat soumis à revalidation quinquennale

DUREE(S), MODALITE(S) DE FORMATION, EFFECTIFS (SEUILS) PAR SESSION

- 36 h, mixte d'apports théoriques (rappels), de travaux pratiques et d'exercices simulés
- Formation dispensée en centre, en présentiel. Un des modules se déroule à l'IFSI Lorient
- Possibilité en INTRA
- de 8 à 16 stagiaires (maximum)

PROGRAMME DE LA FORMATION

■ Formation composée de 4 U.V. (unités de valeur) : U.V.- PSEM - premiers secours en équipe-mer) (7h), U.V.- ME - Médecine embarquée (7h), U.V.- SI - Soins infirmiers (16h), U.V.- AMMCT 3 - Aide médicale en mer – téléconsult°.niv. 3 (6h)

INTERVENANT(S)(ES)

Formateurs qualifiés PAE 1 (UV PSEM), et IFSI (U.V. SI), médecins des gens de mer habilité(e)s (U.V. ME), intervention et organisation de l'UV- AMMCT3 par les médecins du CCMM de Toulouse ou médecins du service de santé des gens de mer

DATES, HORAIRES & SITES DE FORMATION

Consulter le calendrier des formations sur notre site ou nous contacter

TARIF ET FINANCEMENT

Nous consulter, diverses possibilités de financement existent selon votre situation ou votre statut





iche programme - Recyclage Médical - Niveau III - Service Commercial – Document non contractuel - M.A.J. le 25/04/2023 – Auteur L.L.M.- Source : Legifrance.gouv.fr